

POLLUTION DU MARAIS DE DOL

Dès 2012, l'attention de l'ADICEE était attirée par une profusion d'anguilles et de poissons morts dans le Biez dit de la **Ceinture Nord**. L'association avait fait faire des constats et des analyses mais les autorités avaient alors considéré le phénomène comme épisodique et n'avaient engagé aucune mesure de correction ou de prévention.



En juillet 2014, l'ADICEE a dû intervenir, à nouveau intervenir. Le **Biez du Milieu, qui court sur plus de 4 kms de La Fresnais à Roz Landrieux**, étaient couverts d'une épaisse couche de lentilles vertes et rouges, conséquences d'une importante eutrophisation.

Le site du CNRS explique ce phénomène :

*L'eutrophisation est une forme singulière mais naturelle de pollution de certains **écosystèmes** aquatiques qui se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent. Les principaux **nutriments** à l'origine de ce phénomène sont le **phosphore** (contenu dans les phosphates) et **l'azote** (contenu dans l'ammonium, les nitrates, et les nitrites). L'eutrophisation s'observe surtout dans les écosystèmes dont les eaux se renouvellent lentement et en particulier dans les lacs profonds.*

[accès au site du CNRS](#)

L'association a constaté une quantité très importante de poissons mort (anguilles, carpes... et même ragondins). Au vu de cette situation, l'ADICEE a fait faire des analyses qui ont révélé des taux de phosphates très élevés, allant de 1,7 à 4,8 mg/litre.

L'association a également constaté en bordure des champs de maïs que la végétation des fossés avait disparu, probablement suite aux traitements « phytosanitaires » car cette configuration ne se retrouve pas ailleurs et notamment en bordure des champs réservés à l'élevage.



C'est dans ce contexte que l'ADICEE a alerté le préfet, dès le 30 juillet.

A sa [lettre](#), l'ADICEE ajoutait, les résultats de l'analyse et un dossier photographique d'une centaine de pages [[accès au dossier](#)].

Une réponse préfectorale nous parvenait le 8 août pour nous informer que le préfet avait diligenté ses services pour faire le point sur ce dossier. La mairie de La Fresnais est restée muette sur le sujet.

Le 29 août 2014,

l'ADICEE recevait une réponse complète à ses interrogations. [[accès au courrier](#)].